

Emmaüs

mieux
accueillir
bien
intégrer

habitat

LE 30 JUIN 2022

Inauguration de la réhabilitation du site Emmaüs Liberté à Charenton-le-Pont

2 bis Avenue de la Liberté, Charenton-le-Pont (94)

Delphine Depaix
communication

92-98, boulevard Victor-Hugo
92110 Clichy-la-Garenne
06 33 93 95 14
d.depaix@emmaus-habitat.fr

**DOSSIER
DE PRESSE**

Cinq ans après le lancement du projet, le site de la Communauté Emmaüs Liberté à Charenton-le-Pont fait peau neuve, avec un espace optimisé et requalifié de manière à héberger plus de personnes en parallèle des activités de réemploi menées sur site.

Création de 18 logements sociaux, et rénovation de la salle de vente

Situation géographique du site

Situé à proximité de la Seine, le site du 2 bis avenue de la Liberté est l'un des plus emblématiques d'Emmaüs Liberté, lieu historique de la création de la Communauté. Sa proximité avec les transports en commun en font un lieu accessible au plus grand nombre, localisation idéale pour mener à bien les activités de vente issues du réemploi portées par la Communauté.



Contexte de l'opération

Sur ce site la Communauté dispose d'une **salle de vente** (rez-de-chaussée de la Chapelle), d'une partie **habitat pour les Compagnes et Compagnons** (premier et deuxième étage de la chapelle, et au sein d'un pavillon en fond de cour).

Ces bâtiments n'avaient jamais connu de travaux importants et étaient devenus très vétustes. Aux côtés de la Communauté et en lien avec la Ville de Charenton-le-Pont, Emmaüs Habitat a engagé un ambitieux projet de restructuration et de modernisation de l'ensemble comprenant :

- La **rénovation du pavillon en fond de cour**, pour créer 8 places d'hébergement avec sanitaires individuels et d'une salle polyvalente pour la prise des repas ;
- La **création d'une résidence sociale de 10 logements** avec sanitaires individuels grâce à la surélévation de la chapelle ;
- La **rénovation de la salle de vente** en rez-de-chaussée de la chapelle et de l'espace de collecte des dons.

Une réhabilitation soucieuse de l'architecture originale de ce patrimoine

La toiture de la chapelle a été surélevée sur une hauteur de 2,10 mètres. Décalée de la façade de 4 mètres environ de manière à apparaître en second plan depuis l'espace public, cette surélévation met en valeur la façade. De même, les façades de la surélévation sont décalées de celles en brique vers l'intérieur pour apparaître en second plan et éviter d'alourdir le bâtiment existant. La brique rouge de la chapelle a été nettoyée, le pavillon et les murets réhabilités ont été recouverts d'enduits clairs.

Les chiffres clés de l'opération

- 10 logements neufs
- 8 logements réhabilités
- 267 m² de locaux dédiés au tri, à la valorisation et à la vente des dons
- 1 930 000 € : coût TTC des travaux



© Erwanh Le Gars

Le programme

Logements

- **10 logements neufs** de type T1 d'une surface de 148 m², soit 14,8 m² en moyenne par logement
- **8 logements réhabilités** de type T1 d'une surface de 120 m², soit 15 m² en moyenne par logement

Autres locaux

- **Une salle de vente** et une **mezzanine** de 175 m² et 40 m²
- **Une salle polyvalente** de 36 m²
- **Une laverie** de 6 m²
- **Un local de réception des dons** de 30 m²



Les intervenants

Maîtrise d'œuvre	tectōne
OPC	Philippe Porcher
Gros œuvre	Sully
Charpente et menuiseries extérieures	Les charpentiers de Paris
Couverture	Roussiere
Étanchéité	E.Z.I
Ravalement	FIR Développement
Cloison/Doublage et carrelage	DCR
Métallerie	S3M
Menuiseries intérieures	VIGIER
Plomberie et chauffage	REOLIAN MULTITECH
Electricité	CIDE ELEC
Peinture	Les peintures parisiennes

Le planning des opérations

- Permis de Construire Novembre 2019
- Bail emphytéotique Février 2020
- Démarrage chantier Septembre 2020
- Livraison Juin 2022

Les travaux devaient démarrer en mars 2020 mais l'instauration de l'état d'urgence sanitaire a mis un coup d'arrêt au chantier.

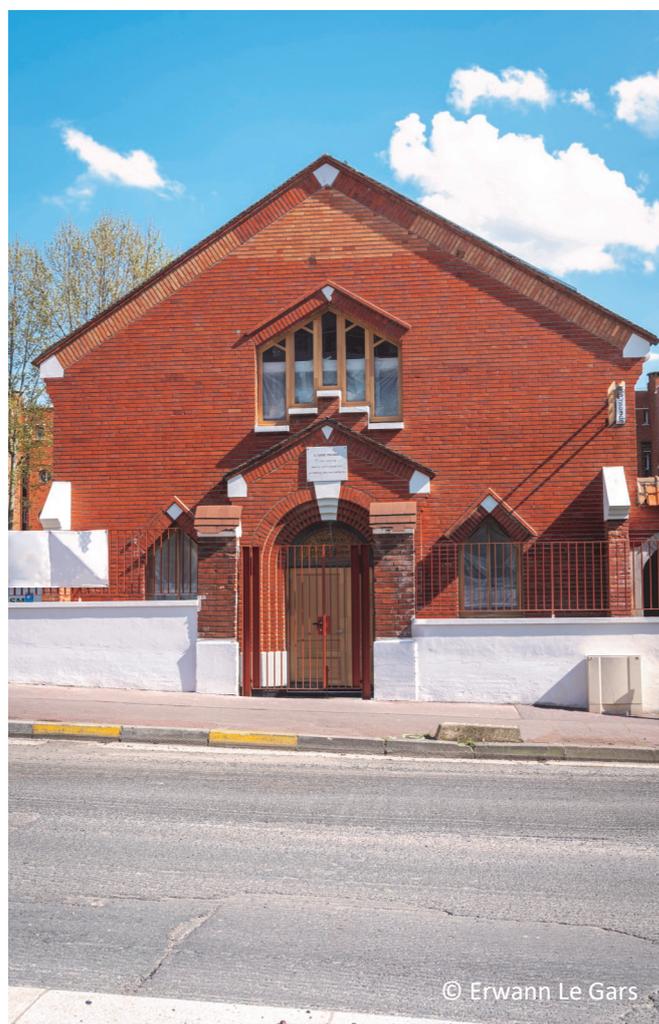
Le financement des opérations

Chapelle - financement des logements		
Subvention État	143 690 €	15 %
Subvention Région Ile-de-France	220 000 €	22 %
Subvention Emmaüs France	121 523 €	12 %
Subvention Département du Val-de-Marne	34 000 €	3 %
Subvention ville de Charenton-le-Pont	75 000 €	8 %
Fonds propres Emmaüs Liberté	45 000 €	5 %
Prêt Banque des Territoires	342 012 €	35 %
Total	966 225 €	100 %

Pavillons - financement des logements		
Subvention État ANAH	120 000 €	16 %
Subvention Région Ile-de-France	200 000 €	27 %
Subvention Emmaüs France	40 000 €	5 %
Prêt Banque des Territoires	380 500 €	51 %
Total	740 500 €	100 %

Chapelle - financement de l'activité		
Subvention Région Ile-de-France	157 252 €	25 %
Subvention ville de Charenton-le-Pont	75 000 €	12 %
Fonds propres Emmaüs Liberté	45 000 €	7 %
Subvention ADEME *	17 050 €	3 %
Subvention ENGIE *	25 000 €	4 %
Prêt Région Ile-de-France *	15 000 €	2 %
Prêts libres	290 220 €	46 %
Total	624 522 €	100 %

* annexe local de dons



Les partenaires financiers



Les Communautés Emmaüs et leurs 4 fondements



● Un accueil inconditionnel

70 ans après la création de la première communauté, **122 Communautés Emmaüs accueillent chaque année plus de 5 200 hommes et femmes en difficulté. Ces Compagnons sont accueillis sans condition ni distinction de nationalité, d'âge, d'opinion ou de confession. L'accueil n'est soumis à aucune limite dans le temps.** A ceux qui resteront quelques jours, quelques mois, la Communauté permettra de « se refaire une santé et se remettre debout », de retrouver les repères d'une vie sociale organisée et d'une activité. A tous, elle procurera la fierté de se sentir à nouveau « utile » et proposera de redonner du sens à leur vie en se mettant au service des plus démunis. **Ces hommes et ces femmes accueillies qui étaient demandeurs « d'aide et de soutien » deviennent, dès leur entrée dans la Communauté, les acteurs de leur propre insertion,** le plus souvent par leur activité de récupération et de réemploi des marchandises collectées, parfois par d'autres activités. Ils participent dans la Communauté d'accueil, à la hauteur de leurs capacités, à un véritable projet communautaire de vie, de travail collectif et de solidarité locale, nationale et internationale.

● La Communauté est autonome économiquement

Pour son fonctionnement quotidien, la Communauté Emmaüs a pour principe fort de développer son autonomie économique. Ce principe repose prioritairement sur l'économie de récupération et non sur les ressources venues de dispositifs publics ou de générosité publique. De ce point de vue, **chacun est impliqué selon ses possibilités et son savoir-faire dans cette dynamique d'autonomie.** Cette autonomie veut témoigner que **chacun, quelle que soit sa compétence, sa force, sa position sociale, a sa place dans une économie faite pour l'Homme.**

● Un fonctionnement en trépied

Au sein du projet de Communauté, **chaque Compagne et chaque Compagnon peut construire et mener son propre projet personnel :** vivre durablement au sein du groupe ou envisager une insertion externe, développer des potentialités, ses désirs, ses aspirations, tout en étant accompagné et dans le respect des règles de vie communautaire. Les amis, bénévoles, défendent les valeurs et s'engagent dans les projets collectifs à la mesure de leurs possibilités et selon les responsabilités qu'ils peuvent prendre. Ils respectent l'espace de vie des Compagnons. Les permanents, autour de l'équipe responsable, ne sont pas des salariés exécutants : ils sont militants du mouvement et acteurs de la communauté. **Ces trois piliers que sont les bénévoles, les salariés et les Compagnons ont à vivre en commun pour produire des raisons de faire ensemble, de s'engager dans la construction d'un monde solidaire.**

● **Dans un esprit de justice et d'équité, les Communautés Emmaüs offrent à ceux et à celles qu'elles reçoivent des conditions d'accueil harmonisées** (hébergement, encadrement, sécurité, accompagnement, loisirs, santé et protection sociale, ressources, exercice des droits civiques, avantages divers ...) et conformes aux normes en vigueur.



© Pierre Faure - Emmaüs France





Emmaüs Liberté

Depuis 1972, la Communauté Emmaüs Liberté s'inscrit, tout comme l'ensemble des Communautés du mouvement, dans la droite ligne de ce que l'Abbé Pierre a souhaité : **un lieu de vie alternatif où chacun vient recréer le lien social qui lui a fait défaut en participant activement à la vie communautaire.** Près de 50 personnes sont hébergées par la Communauté pour partager le quotidien, ce qui n'est pas le plus facile, participer à l'activité de réemploi et de recyclage des dons, se soutenir, se sentir moins seul, faire ensemble.

Tous les sites Emmaüs Liberté sont situés dans le Val de Marne (Ivry-sur-Seine - siège social, Charenton-le-Pont, Champigny-Sur-Marne, Maisons-Alfort) **et récupèrent les objets, meubles, vêtements, livres et électroménager en bon état de réemploi qui leur sont donnés. Les dons sont ensuite revendus pour héberger, nourrir et fournir cette activité aux Compagnes et Compagnons.** Lorsque les ressources sont suffisantes, la communauté met en place des actions de solidarité envers les plus démunis.

Depuis 2010, la Communauté bénéficie du statut OACAS (Organisme d'Accueil Communautaire et d'Activités Solidaires) et ne relève pas du Code du Travail. Outre le gîte et le couvert, les Compagnons et Compagnes reçoivent une allocation mensuelle et bénéficient des prestations de la Sécurité Sociale ou de l'AME. Ce statut d'OACAS rend pérenne la vision de l'Abbé Pierre qui souhaitait voir naître et mûrir des Communautés construites d'hommes debouts. Les Compagnons vivent sans être assistés et peuvent aider les autres ; ils sont ainsi reconnus en tant que travailleurs solidaires.



Emmaüs habitat

Emmaüs Habitat est une Entreprise Sociale pour l'Habitat créée le 19 février 1954 par l'Abbé Pierre, après son appel historique.

Emmaüs Habitat centre son développement stratégique sur trois axes : production et rénovation pour répondre aux besoins en logement social en Île-de-France, écoute des partenaires locaux pour développer des projets sociaux innovants accompagnement des personnes et des familles dans leur parcours résidentiel, du CHRS au logement autonome.

Au cœur de ses actions, sa politique sociale a pour priorité de maintenir une relation de proximité avec ses locataires. Elle les accompagne de manière individuelle et collective pour mieux les accueillir et participer aux bonnes conditions du vivre-ensemble. Elle soutient également les dynamiques locales émergentes.

Chiffres clés

14 500

logements sociaux gérés avec plus de **50 000** personnes logées

242

salariés dont **120** personnels proximité

37

foyers et résidences sociales

1

siège à Clichy-la-Garenne (92)

2

directions territoriales

- **Nord-Ouest à Saint-Ouen-l'Aumône** (95)

- **Sud-Est à Charenton-le-Pont** (94)

Clément Lhomme

Directeur du Développement
et de la Maîtrise d'Ouvrage
c.lhomme@emmaus-habitat.fr

Sylvain Saïd

Chef de Service Développement Durable
Technique et Construction
s.said@emmaus-habitat.fr

Renaud Roubeau

Responsable de programmes
r.roubeau@emmaus-habitat.fr

92-98, boulevard Victor-Hugo
92110 Clichy-la-Garenne

Patrick Perraut

Directeur Territorial
Direction Territoriale Sud-Est
p.perraut@emmaus-habitat.fr

29 quai des Carrières
94220 Charenton-le-Pont

membre de
HAB★TAT
RÉUN★